



Budget 2024 de l'Audiovisuel Public

Le gouvernement tenté par la budgétisation

A quelques jours des arbitrages du gouvernement sur le Projet de Loi de Finance 2024, l'inquiétude est extrêmement forte sur le sort qui sera réservé à l'Audiovisuel Public. L'incertitude demeure sur le montant et le mode de financement.

Début septembre, l'ensemble des organisations professionnelles du secteur, syndicales, patronales et associatives s'est exprimé dans une [tribune publiée dans Les Echos](#) pour exiger un Audiovisuel Public fort doté d'un financement pérenne et de ressources affectées afin d'assurer au mieux son indépendance et ses missions.

La ministre de la Culture a réaffirmé sa position pour le maintien du mode de financement actuel d'affectation d'une fraction de la TVA qui éviterait les risques de gel budgétaire en cours d'année et pourrait apporter plus de garantie d'indépendance. Encore faudrait-il que la trajectoire financière 2024-2028 voit réellement le jour en 2023 en même temps que les Contrats d'Objectifs et de Moyens en cours de discussion car l'État serait en passe de renvoyer cela à 2024.

Les entreprises de l'Audiovisuel Public vont-elles devoir s'engager sur une trajectoire stratégique en 2024 sans la garantie d'un financement pour les 5 ans à venir ? C'est fort possible et ce serait une première. Encore une fois, l'adage « gouverner, c'est prévoir » serait totalement bafoué.

Mais de manière plus urgente, encore une fois, c'est le budget 2024 qui fait l'objet de toutes les attentions. Car selon nos sources, le ministère du budget serait fortement tenté de basculer le financement de l'Audiovisuel Public directement sur le budget de l'État.

Si tel est le cas, ce serait une véritable catastrophe pour l'Audiovisuel Public qui sera soumis chaque année aux aléas des discussions budgétaires et aux ajustements en cours d'année, prélude à un rétrécissement progressif voire violent.

Cela serait également un coup dur pour la démocratie dans notre pays et ouvrirait la voie aux développements des médias d'opinion aux mains du privé et friands du clash permanent comme seul débat public, bien loin du nécessaire débat public républicain que nos antennes s'efforcent de faire vivre au quotidien dans le respect de la parole de chacun.

Cela aurait aussi un retentissement très important à l'étranger, où, à l'instar de certains médias de pays dits « illibéraux » comme la Hongrie ou la Pologne, les chaînes et radios publiques sont tombées sous la coupe des pouvoirs en place. La France deviendra alors suspecte en la matière. Ce risque a déjà poussé l'Allemagne à réagir en 2022 lors de la suppression de la redevance en expliquant qu'en cas de budgétisation de l'Audiovisuel Public, elle pourrait être amenée à interdire la diffusion de RFI sur son territoire.

Il n'est pas normal qu'en France, ce soit systématiquement un homme et son petit aréopage de conseillers à la tête de l'Etat qui décident.

Pour les syndicats CGT de l'Audiovisuel Public, si la budgétisation était finalement le choix proposé pour le budget 2024, la réplique serait immédiate avec un appel à la mobilisation des salariés des entreprises publiques.

Paris, le 20 septembre 2023